

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 24 octobre 2019

**Nombre de
conseillers**

- en exercice	11
- présents	9
- votants	9
- absents	2
- exclus	0

Délibération n°
CM24102019-01

OBJET

*Augmentation
des loyers
communaux au
1^{er} janvier 2020
Suivant l'indice
de référence des
loyers du 3^e
trimestre 2019
de l'INSEE.*

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre octobre à 20 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Jean-Paul CHASSAING, Maire.

Étaient présents : BREHAULT Thomas, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, Bénédicte HEISER, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain.

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, François TAURAND,

Secrétaire de séance :

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément aux baux signés avec les locataires des logements communaux, il convient d'augmenter le montant des loyers communaux suivant l'indice de référence des loyers de l'INSEE, 3^{ème} trimestre 2019 de 1,20 % à compter du 1^{er} janvier 2020.

Loyer précédent (2019) x IRL 3^e trim 2019(129.99)/ IRL 3^e trim 2018(128.45) = loyer 2020

- Les loyers seront donc au 1^{er} janvier 2020 :
- -appartement ancien presbytère T3 : 291,56 €
- -appartement ancien presbytère T4 : 377,67 €
- -appartement ancienne mairie T3 : 325,35 €
-

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 25 octobre 2019.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 28 octobre 2019
et publication ou
notification
du 28 octobre 2019*

Le Maire,
Jean-Paul CHASSAING.